



FF005 AMIANTE SANS MENTION

Durée : 5 jours / 35 heures
Prix : 900 € / Non assujetti à la TVA

FORMATION REPÉRAGE AMIANTE SANS MENTION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie de réalisation d'un repérage des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.
- SANS MENTION LISTES A ET B UNIQUEMENT
- Vous serez en mesure de rédiger un rapport à l'issue de la mission.

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un titre de niveau 4
- ou avoir une expérience professionnelle de 1 an dans le secteur du bâtiment
- ou avoir suivi avec succès la formation remise à niveau « Connaissances du bâtiment »
- ou avoir suivi avec succès la formation conforme à l'annexe 1 de l'arrêté du 19 juin 2019



CONTENU FORMATION

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.
- Le matériau amiante, et notamment ses propriétés physico-chimiques.
- Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante.
- Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.
- L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction.
- Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante.
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants.
- Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation et de mesure d'empoussièrement dans l'air et d'examen visuel.
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles collectifs d'habitation et les immeubles de grandes hauteurs.
- Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement.
- Les modalités de réalisation et le contenu attendu du rapport du repérage des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique. + Contrôle de fin de stage + Mise en situation

OUTILS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COULEUR
- COURS SUR VIDÉO PROJECTEUR
- ÉTUDES DE CAS ET QCM + MISE EN SITUATION PRATIQUE
- EPI ET APPAREIL DE MESURE
- EPI + MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION D'UN PRÉLÈVEMENT
- MÉTHODOLOGIE DU MODE OPÉRATOIRE

- **PASSAGE CERTIFICATIONS Amiante SM AVEC LCP Certifications <https://www.lcp-certification.fr/>**

Vous serez soumis à une épreuve théorique et pratique pour ce module.

La note de 12/20 sera demandée à l'apprenant.

Le certificateur se déplacera dans le centre de formation (si le nombre d'apprenants le permet).

Taux de réussite environ 96%.

Délai d'accès : MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

Accessibilité Handicapés : chaque situation de handicap sera étudiée au cas par cas. Merci de vous rapprocher de CFDI



CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier
Sarl au capital de 1000 €
Tel : 06.37.58.18.51
Email : Contact@cfdi-formation.fr
Site : www.cfdi-formation.fr